Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,ET DE LA PECHE

Direction générale de l'enseignement et de la recherche
Mission de la stratégie et des systèmes d'information
Adresse : 1 ter, avenue de Lowendal – 75700 PARIS 07 SP

Dossier suivi par : Francine DERAMBURE
Tél : 01 49 55 52 33
Fax : 01 49 55 56 17

NOTE DE SERVICE

DGER/MSSI/N2009-2001

Date: 07 janvier 2009

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche

à

Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt

Mesdames et Messieurs les chefs des services régionaux de la formation et du développement

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements publics et privés sous contrat

Date de mise en application : 1er février 2009

Nombre d'annexes : 5

Objet : Enquête statistique expérimentale réalisée au 1er février 2009 sur le suivi des élèves et étudiants des établissements d'enseignement technique agricole publics et privés.

Résumé : La présente note de service définit les objectifs, les modalités d'application et de traitement de cette enquête.

Mots-clés : enquête, questionnaire, insertion

Destinataires	
Pour exécution :	Pour information :
Directions régionales de l'agriculture et de la forêt	Administration centrale
Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM	Inspection générale de l'agriculture
Haut-commissariat de la République des TOM	Inspection de l'enseignement agricole
Services régionaux de la formation et du développement	Conseil général du génie rural des eaux et des forêts
Établissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole	Organisations syndicales de l'enseignement agricole public
Établissements d'enseignement agricole privés sous contrat	Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public
Fédérations nationales représentatives d'associations ou d'organismes responsables d'établissements d'enseignement agricole privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO)	Organisations syndicales de l'enseignement agricole privé
	Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole privé

Une nouvelle enquête est mise en œuvre de façon expérimentale au 1er février 2009, sur le suivi des élèves et étudiants du cycle supérieur court, sortants de l'enseignement agricole en juin 2008 ou au cours de l'année scolaire 2007-2008.
Cette enquête sur les apprenants sortants est comparable à celle conduite par l'éducation nationale auprès de ses établissements de l'enseignement scolaire, appelée IVA (enquête sur l'insertion dans la vie active).

1 - Les objectifs de l'enquête :

L'enquête permet d'appréhender le devenir des jeunes à court terme après leur sortie de l'enseignement agricole et d'analyser les modalités de leur insertion. Ces données s'inscrivent pleinement dans la mise en oeuvre de la mission d'insertion scolaire, sociale et professionnelle de l'enseignement agricole, en particulier au niveau des établissements.

Dans une démarche de qualité, cette enquête a vocation à être le dispositif qui renseignera, tous les ans, l'ensemble des partenaires en charge de l'enseignement et de la formation professionnelle sur l'insertion professionnelle des jeunes, quelques mois après la fin de leur formation. Elle permettra d'appréhender les sorties sans qualification du système éducatif, à la fois au plan régional et national.

De plus cette enquête permet de calculer l'indicateur LOLF « taux net d'emploi » des sortants de l'enseignement agricole, de manière analogue à la procédure mise en place à l'éducation nationale.

2 - Le champ de l'enquête :

Pour cette première enquête expérimentale, la DGER détermine un échantillon de 100 établissements ou sites représentatifs des diverses formations et composantes de l'enseignement technique agricole. La liste de ces établissements ou sites se trouve en annexe 1. Sous réserve d'un taux de réponse suffisant, les résultats de cet échantillon devraient permettre une analyse statistique fiable, à l'échelon national, en particulier pour le calcul de l'indicateur LOLF.

Afin de disposer de données sur l'insertion des apprenants sortants de leur établissement, de permettre une analyse régionale et d'enrichir l'analyse nationale, les établissements ou sites, qui ne sont pas dans l'échantillon, sont incités à réaliser également cette enquête, selon la même procédure,.

Ainsi tous les établissements agricoles publics et privés de la France entière (sauf la Nouvelle-Calédonie) peuvent réaliser cette enquête, auprès de tous les élèves sortants de formation générale, technologique ou professionnelle (de la 4ème au baccalauréat) et tous les étudiants de l'enseignement supérieur court (en particulier les BTSA), diplômés ou non diplômés, ayant accompli ou non la totalité d'un cursus de formation. La DGER a identifié au préalable la liste des sortants de chaque établissement ou site, que l'on ne retrouve pas dans l'enseignement agricole.

Toutes les réponses saisies par l'enquêté ou l'établissement sont anonymes.

3 - Le déroulement de l'enquête :

Instructions aux établissements ou sites :

La DGER, en collaboration avec l'ENESAD, a établi le questionnaire (en annexe 2) et met à la disposition des établissements, pour faciliter la gestion de l'enquête, un module de gestion de l'enquête accessible via internet :

http://sphinx.educagri.fr/DGER/insertion7mois/report.htm

Chaque établissement ou site, qu'il soit ou non dans l'échantillon, reçoit le 8 janvier 2009, à son adresse institutionnelle, son identifiant et son code d'accès.

Le guide d'enquête (en annexe 3) décrit l'ensemble des opérations de mise en oeuvre de l'enquête. Par ailleurs chaque établissement ou site dispose, dans le module des gestion de l'enquête, de la liste des sortants de l'établissement ou site à enquêter.

Au choix de l'établissement ou site, les apprenants peuvent être invités à répondre par courrier, par téléphone ou en ligne (via internet). Un courrier d'accompagnement du questionnaire à personnaliser est proposé en annexe 4.

La saisie des réponses est effectuée par l'établissement ou site sur le module de gestion de l'enquête via internet (sauf pour les enquêtés ayant répondu en ligne).

Le taux de réponse et la qualité des réponses sont déterminants pour une exploitation statistique fiable. La DGER souhaite que les établissements ou sites relancent les non répondants pour atteindre un taux de réponse d'environ 80%.

Les résultats peuvent être consultés sous forme de tableaux de bord dès la saisie des réponses sur le module de gestion.

A partir de la clôture de l'enquête, l'ENESAD vérifiera la cohérence des réponses aux questionnaires, et restituera les résultats définitifs, sous forme de tableaux de synthèse, à chaque établissement ou site. Il est recommandé de ne communiquer les résultats qu'après cette restitution.

L'ENESAD et la DGER accompagnent les établissements ou sites tout au long de la réalisation de cette enquête afin qu'elle soit réalisée dans les meilleures conditions possibles. La liste des personnes en appui se trouvent en annexe 5.

Instructions aux SRFD :

La DGER, en collaboration avec l'ENESAD, met à la disposition des SRFD, pour suivre le déroulement de l'enquête dans les établissements de leur région, un module de gestion de l'enquête, accessible via internet :

http://sphinx.educagri.fr/DGER/insertion7mois/moduleSRFD.htm

Chaque SRFD reçoit le 8 janvier 2009, à son adresse institutionnelle, son identifiant et son code d'accès.

Pour s 'assurer de la réalisation de l'enquête dans les délais et de l'atteinte d'un taux de réponse de 80%, l'ENESAD est chargé du suivi des établissements ou sites de l'échantillon. Chaque SRFD est invité à inciter les établissements ou sites hors échantillon à conduire cette enquête, en particulier si elle s'inscrit dans la politique de sa région.

Récapitulatif du calendrier :

Dates	Réalisateurs	Opérations
Du 26 janvier au 6 février	Établissements ou sites	Envoi des questionnaires aux sortants
Février	Établissements ou sites (ou enquêtés)	Saisie des questionnaires
Du 2 au 6 mars	Établissements ou sites	Relance des non répondants
Mars	Établissements ou sites (ou enquêtés)	Saisie des questionnaires
31 mars	DGER	Clôture de la saisie des questionnaires
D'avril à août	ENESAD - DGER	Correction des réponses et analyse des résultats
1er septembre	ENESAD - DGER	Restitution des résultats définitifs aux établissements ou sites
Septembre-Octobre	ENESAD - DGER	Bilan de l'enquête Restitution des résultats définitifs nationaux

Gilbert PESCATORI

Chef de mission

Pièces jointes :
- annexe 1 : la liste des établissements ou sites de l'échantillon
- annexe 2 : le questionnaire d'enquête
- annexe 3 : le guide d'enquête
- annexe 4 : un courrier d'accompagnement des questionnaires
- annexe 5 : la liste des personnes ressources de la DGER et de l'ENESAD

Region	Etablissement ou site	Secteur	Affiliation	Type contrat	Nb sortants
Alsace	LEGTA de Colmar Wintzenheim	Public	Public	Public	117
Aquitaine	LPA Orthez	Public	Public	Public	46
Aquitaine	MFREO du Périgord Vert de Thiviers	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	59
Aquitaine	MFREO de Bias	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	67
Auvergne	Site de Fontannes du LEGTPA Brioude Bonnefont	Public	Public	Public	89
Auvergne	LEGTA Clermont Ferrand Marmilhat	Public	Public	Public	207
Auvergne	MFR de Saint Flour	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	44
Basse-Normandie	LEGTA Coutances	Public	Public	Public	141
Basse-Normandie	MFREO de Mortagne au Perche JG	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	91
Basse-Normandie	MFREO de Saint Sauveur Lendelin	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	101
Basse-Normandie	LTPP Emile Bizet de Barenton	Privé	CNEAP	Temps Plein	41
Bourgogne	LEGTA Plombières les Dijon	Public	Public	Public	68
Bourgogne	Site de Nevers du LEGTA Nevers Cosne	Public	Public	Public	91
Bourgogne	LEGTA Dijon Quétigny	Public	Public	Public	125
Bourgogne	MFREO de Liernais	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	40
Bourgogne	MFREO d'Etang sur Arroux	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	50
Bourgogne	LPP Reine Antier de St Martin en Bresse	Privé	CNEAP	Temps Plein	61
Bourgogne	IPERMA de Saint-Saulge (FS)	Privé	CNEAP	Temps Plein	85
Bourgogne	LPRP 'Sainte colombe' à Saint Denis les Sens	Privé	UNREP	Temps Plein	100
Bretagne	LEGTA Morlaix	Public	Public	Public	87
Bretagne	MFREO de Saint Aubin d'Aubigné	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	41
Bretagne	MFREO de Boeuvres à Messac	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	43
Bretagne	MFREO de Pleyben	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	97
Bretagne	LEAP Beau Lieu de Saint Aubin du Cormier	Privé	CNEAP	Temps Plein	44
Bretagne	LPEGT St Joseph Kerustum de Quimper	Privé	CNEAP	Temps Plein	118
Bretagne	Agrotech Formations de Lesneven (FS)	Privé	CNEAP	Temps Plein	166
Bretagne	LAHP Kerplouz de Auray	Privé	CNEAP	Temps Plein	190
Bretagne	Site de Quessoy de l'ESPA 'La Ville Davy'	Privé	CNEAP	Temps Plein	213
Centre	Site de Vendôme du LEGTA Vendôme Blois Montoire	Public	Public	Public	167
Centre	MFREO de Férolles	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	55
Centre	MFREO de La Croix en Touraine	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	60
Centre	LEAP Sainte Cécile de Montoire	Privé	CNEAP	Temps Plein	76
Centre	LAP de Saint Cyran du Jambot	Privé	CNEAP	Temps Plein	82
Champagne-Ardenne	LEGTA Crogny	Public	Public	Public	53
Champagne-Ardenne	LEGTA Avize	Public	Public	Public	135
Franche-Comté	LEGTA Lons Le Saunier-Montmorot	Public	Public	Public	181
Franche-Comté	MFREO de Rioz	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	92
Guadeloupe	MFREO de Cadet à Sainte Rose	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	60
Haute-Normandie	MFREO de Criquetot-l'Esneval	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	79
Île-de-France	LEGTA Saint Germain en Laye	Public	Public	Public	154
Île-de-France	Centre Privé TECOMAH à Jouy en Josas	Privé	UNREP	Ry. approprié	119
Île-de-France	LPHP 'Saint Antoine' à Marcoussis	Privé	UNREP	Temps Plein	57
La Réunion	MFREO du Tampon	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	75
Languedoc-Roussillon	MFREO du Pont de Lunel à Gallargues	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	90
Languedoc-Roussillon	LEPAFP Pezens	Privé	CNEAP	Temps Plein	61
Languedoc-Roussillon	LEPAP la Gardiole de Gigean	Privé	CNEAP	Temps Plein	83
Languedoc-Roussillon	LEAP 'Maurice Clavel' à Frontignan	Privé	UNREP	Temps Plein	147
Limousin	LEGTA Ahun	Public	Public	Public	208
Lorraine	Site de Bar le Duc du LEGTPA de la Meuse	Public	Public	Public	81
Lorraine	LEGTA Metz Courcelles Chaussy	Public	Public	Public	107
Lorraine	IREO de Bras sur Meuse	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	59
Lorraine	MFREO 'Château des 4 vents' de Vigneulles	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	72
Lorraine	Site de Roville aux Chênes EHPP Roville	Privé	UNREP	Temps Plein	140
Martinique	LPA Le Robert	Public	Public	Public	138
Midi-Pyrénées	LEGTA Albi	Public	Public	Public	228
Midi-Pyrénées	LEPAP 'Vaxergues - Charles Paliès' St Affrique	Privé	CNEAP	Temps Plein	53
Nord-Pas-de-Calais	Site de Sains du Nord du LEGTA du Nord	Public	Public	Public	41
Nord-Pas-de-Calais	IETP de Hoymille	Privé	CNEAP	Temps Plein	64
Nord-Pas-de-Calais	IAHP de Genech	Privé	CNEAP	Temps Plein	530
Pays de la Loire	LPA Brette les Pins	Public	Public	Public	79
Pays de la Loire	LEGTA Le Mans	Public	Public	Public	119
Pays de la Loire	LEGTA La Roche sur Yon	Public	Public	Public	126
Pays de la Loire	MFREO de Chalonnes	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	40
Pays de la Loire	MFREO de l'Oudon à Craon (filles)	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	44
Pays de la Loire	MFREO La Bonnauderie de Cholet	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	53
Pays de la Loire	IRF 'Les coteaux de Loire' à La Pommeraye	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	68
Pays de la Loire	IREO 'La Pignerie' de Laval	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	75
Pays de la Loire	LPP 'Le Bois Tillac' à Le Pellerin	Privé	CNEAP	Temps Plein	48
Pays de la Loire	LPP Saint Exupéry de Loroux Bottereau	Privé	CNEAP	Temps Plein	65
Pays de la Loire	CPFPH 'Le Grand Blottereau' à Nantes	Privé	UNREP	Temps Plein	87
Pays de la Loire	LAP 'Gabriel Deshayes' de Saint Gildas des Bois	Privé	CNEAP	Temps Plein	130
Pays de la Loire	Ecole des Etablières de La Roche Sur Yon	Privé	CNEAP	Temps Plein	216
Picardie	Site de Péronne du LPA de la Haute Somme	Public	Public	Public	59
Picardie	LPA Aumont	Public	Public	Public	61
Picardie	LPA de la baie de Somme	Public	Public	Public	88
Picardie	LEGTA Amiens le Paraclet	Public	Public	Public	113
Picardie	MFREO du Noyonnais à Beaulieu les Fontaines	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	46
Picardie	Institut privé Ch. Quentin de Pierrefonds	Privé	CNEAP	Temps Plein	77
Poitou-Charentes	LPA Saintes	Public	Public	Public	68
Poitou-Charentes	LEGTA Angoulême	Public	Public	Public	109
Poitou-Charentes	MFREO de Saint Projet - Saint Constant	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	42
Poitou-Charentes	IREO de Brioux	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	40
Poitou-Charentes	MFREO de Cravans	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	56
Poitou-Charentes	LPP 'Roc-fleuri' de Ruffec	Privé	CNEAP	Temps Plein	119
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LEGTA Aix Valabre	Public	Public	Public	153
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LEGTA Hyères	Public	Public	Public	168
Provence-Alpes-Côte d'Azur	MFREO de Puyloubier	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	151
Provence-Alpes-Côte d'Azur	LEPAP Les Chênes de Carpentras	Privé	CNEAP	Temps Plein	168
Rhône-Alpes	LPA Cognin	Public	Public	Public	57
Rhône-Alpes	LPA Voiron	Public	Public	Public	76
Rhône-Alpes	LEGTA Lyon Dardilly	Public	Public	Public	99
Rhône-Alpes	LEGTA Bourg les Valence	Public	Public	Public	142
Rhône-Alpes	MFR de Chessy les Mines	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	63
Rhône-Alpes	MFREO de Châteauneuf sur Isère	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	71
Rhône-Alpes	MFREO 'Le Belvédère' à Sallanches	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	82
Rhône-Alpes	IREO 'La Saulsaie' à Montluel	Privé	UNMFREO	Ry. approprié	89
Rhône-Alpes	LEAP de Saint Sorlin en Bugey	Privé	CNEAP	Temps Plein	79
Rhône-Alpes	LAP de Sury le Comtal	Privé	CNEAP	Temps Plein	98
Rhône-Alpes	Site de Nandax du LAP E. Gautier	Privé	CNEAP	Temps Plein	103
Rhône-Alpes	Site de Nantua du LPPR de l'Ain	Privé	UNREP	Temps Plein	107

Enseignement agricole
Formations grandeur nature

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

LE SUIVI DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS EN 2009

Cadre à remplir par l'établissement

Identificateur

Région

Nom et adresse de l'établissement

Classe et spécialité suivies en 2007/2008

Sexe : **Masculin** ☐ **Féminin** ☐

Date de naissance :

Mois **Année**

Commune où vous vivez au 1er février 2009

Code postal

1 - Où habitez-vous ? *(Une seule réponse possible)*

☐1 Chez vos parents
☐2 Dans un logement que vous louez
☐3 Chez les membres de votre famille
☐4 Dans un foyer
☐5 Une chambre chez l'habitant
☐6 Autre (précisez)

2 - Parmi la liste suivante, cochez les permis, brevets, diplômes que vous détenez

☐1 Brevet des collèges, certificats de formation générale
☐2 CAP
☐3 CAPA
☐4 BEP
☐5 BEPA
☐6 Mention complémentaire au CAP ou BEP
☐7 Brevet de technicien (BT)
☐8 Brevet de technicien agricole (BTA)
☐9 Brevet professionnel (BP)
☐10 Brevet professionnel agricole (BPA)
☐11 Baccalauréat technologique
☐12 Baccalauréat technologique agricole
☐13 Baccalauréat professionnel
☐14 Baccalauréat professionnel agricole
☐15 Baccalauréat général (L, ES, S)
☐16 BTS, DUT, DMA
☐17 BTSA
☐18 Licence, maîtrise, diplôme d'ingénieur
☐19 Diplôme d'études comptables et financières (DECF, DESCF)
☐20 Attestation FCIL (formation complémentaire d'initiative locale)
☐21 Brevet sportif
☐22 Brevet de secourisme (BNS, CFAPSE), Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA)
☐23 Permis de conduire (auto, moto, PL…)
☐24 Aucun
☐25 Autre

3 - Au 1er février 2009 êtes-vous ?

☐1 Élève, étudiant(e) (vous poursuivez des études)
Si vous cochez la case 1 continuez à la question 4

☐2 Apprenti(e) (en contrat d'apprentissage dans un CFA)
Si vous cochez la case 2 continuez à la question 4

☐3 En emploi (y compris contrat de professionnalisation, CAE, CDD...)
Si vous cochez la case 3 continuez à la question 9

☐4 En stage de formation
Si vous cochez la case 4 continuez à la question 8

☐5 Sans emploi et à la recherche d'un emploi
Si vous cochez la case 5 continuez à la question 8

☐6 Sans emploi et vous n'en cherchez pas
Si vous cochez la case 6 continuez à la question 7

4 - Vous êtes en contrat d'apprentissage ou vous poursuivez des études… *(Plusieurs réponses possibles)*

☐1 Par choix

☐2 Parce que vous avez échoué à l'examen

☐3 Parce que vous avez besoin d'une qualification supplémentaire

☐4 Parce que vous n'avez pas trouvé d'emploi

☐5 Autre (précisez)

5 - Quel diplôme préparez-vous ?

6 - Dans quelle spécialité ?

Puis allez à la question 23

7 - Si vous êtes sans emploi et n'en cherchez pas :

☐1 Vous êtes dans l'attente d'une autre formation

☐2 Vous êtes dans l'attente d'un poste qui doit se libérer dans les deux mois à venir

☐3 Vous attendez un contrat d'intérim

☐4 Vous avez des problèmes temporaires de santé

☐5 Vous élevez votre enfant ou êtes en attente d'un événement

☐6 Vous envisagez de changer de ville, de région, de pays, de créer votre entreprise

☐7 Autre raison (précisez)

Puis allez à la question 23

8 - Si vous êtes en stage de formation ou si vous êtes sans emploi et à la recherche d'un emploi, quelles sont les démarches que vous avez entreprises pour chercher un emploi ? (*Plusieurs réponses possibles)*

☐1 Vous êtes inscrit(e) à l'ANPE

☐2 Vous êtes inscrit(e) dans une agence intérim

☐3 Vous faites intervenir des relations personnelles

☐4 Vous avez consulté les petites annonces

☐5 Vous avez participé à des actions organisées par une mission locale, une PAIO (permanence d'accueil d'information et d'orientation)…

☐6 Vous avez envoyé une candidature spontanée, pris des contrats avec des entreprises

☐7 Vous êtes en relation avec l'entreprise où vous avez été apprenti(e)

☐8 Vous avez pris contact avec des chambres de métiers, de commerce et d'industrie, d'agriculture

☐9 Vous n'avez entrepris aucune démarche particulière

☐10 Autre cas

Puis allez à la question 23

9 - Vous êtes en emploi au 1er février 2009, quel est le statut de votre emploi ? *(Une seule réponse à cocher)*

☐1 Contrat de professionnalisation

☐2 Autre contrat aidé (CIE, CAE, CES…)

☐3 Contrat d'intérim

☐4 Contrat Nouvelle Embauche (CNE)

☐5 Contrat à durée déterminée (CDD) de moins de 6 mois

☐6 Contrat à durée déterminée (CDD) de 6 mois ou plus

☐7 Contrat à durée indéterminée (CDI)

☐8 Fonctionnaire ou agent public

☐9 Aide familial(e)

☐10 Installé(e) à votre compte

☐11 Engagé(e) dans l'armée

10 - Quel est l'intitulé de votre emploi ?

Exemples : exploitant agricole, ouvrier paysagiste, chef de rayon, agent de service hospitalier

11 - Vous travaillez *(Une seule réponse possible)*

☐1 Dans une entreprise privée

☐2 Dans une entreprise publique (EDF, SNCF, La Poste...)

☐3 Dans la fonction publique (État, collectivité locale, hôpital public)

☐4 A votre compte

12 - Vous travaillez *(Une seule réponse possible)*

- ☐1 A temps plein
- ☐2 A temps partiel supérieur ou égal à mi-temps
- ☐3 A temps partiel inférieur à mi-temps

13 - Combien d'heures par semaine travaillez-vous ?

14 - Quel est votre salaire mensuel ?

Salaire net, primes comprises, montant arrondi en euro

15 - Avant cet emploi, avez-vous déjà travaillé dans cette entreprise (job d'été, stage …) **?**

☐1 Oui ☐2 Non

16- Combien y-a-t-il de salariés de votre entreprise sur votre lieu de travail ?

- ☐1 Moins de 10 salariés
- ☐2 De 10 à 49 salariés
- ☐3 50 salariés et plus
- ☐4 Ne sais pas

17 - Quelle est la fonction principale de votre emploi ?
(Une seule réponse possible)

- ☐1 Production, fabrication, chantier, exploitation
- ☐2 Installation, réglage, réparation, maintenance
- ☐3 Sécurité, gardiennage, police, armée
- ☐4 Nettoyage, entretien ménager
- ☐5 Transport, manutention, magasinage, logistique
- ☐6 Secrétariat, guichet, saisie, standard, accueil
- ☐7 Gestion, comptabilité, fonction administrative
- ☐8 Commerce, vente, technico-commercial
- ☐9 Informatique, études, méthodes
- ☐10 Enseignement, travail d'animation, travail social
- ☐11 Soins aux personnes
- ☐12 Coiffure, esthétique
- ☐13 Autres services aux personnes, garde d'enfants
- ☐14 Autre cas (précisez)

18 - Si vous êtes salarié(e) d'entreprise, quelle est votre classification professionnelle ? *(Une seule réponse possible)*

- ☐1 Manœuvre, ouvrier spécialisé
- ☐2 Ouvrier qualifié ou hautement qualifié
- ☐3 Employé
- ☐4 Technicien, dessinateur, VRP
- ☐5 Agent de maîtrise
- ☐6 Ingénieur, cadre
- ☐7 Autre (précisez)

19 - Quelle est l'activité de votre entreprise ?

Exemples : contrôle laitier, production plats cuisinés, banque, service après-vente de machines agricoles

20 - Dans quelle branche la classez-vous ? *(Une seule réponse possible)*

- ☐1 Productions agricoles et services annexes aux cultures (dont CUMA, services de remplacement, entreprise de travaux agricoles) et à l'élevage (insémination…)
- ☐2 Productions forestières et chasses privées
- ☐3 Entreprises paysagistes
- ☐4 Bâtiment du gros œuvre (maçonnerie, …), travaux public
- ☐5 Bâtiment du second œuvre (menuiserie, chauffage, électricité)
- ☐6 Industrie mécanique, électricité, métallurgie
- ☐7 Industries agroalimentaires
- ☐8 Autres industries (bois, textile, chimie, graphique…)
- ☐9 Transports (routier, ferroviaire, maritime, aérien)
- ☐10 Commerce de gros en produits agricoles et alimentaires (dont les coopératives agricoles)
- ☐11 Commerce de détail alimentaire, dont la grande distribution (super et hypermarchés)
- ☐12 Commerce de plantes et de fleurs
- ☐13 Autres commerces et immobilier
- ☐14 Réparation automobile
- ☐15 Hôtellerie et restauration
- ☐16 Administration de l'agriculture (ministère chargé de l'agriculture, DRAAF, DAF, DSV)
- ☐17 Gestion du patrimoine naturel public (jardins, espaces verts des communes, ONF, ONCFS, CRPF, réserves et parcs naturels, parcs zoologiques…)
- ☐18 Gestion de l'eau, assainissement (épuration, traitement des ordures…)
- ☐19 Administrations des autres ministères, collectivités territoriales (sauf jardins, espaces verts, gestion de l'eau, écoles primaires et action sociale)
- ☐20 Enseignement technique agricole
- ☐21 Éducation nationale
- ☐22 Activités de la santé (hôpitaux, médecine, ambulances, laboratoire d'analyse médicale…)
- ☐23 Action sociale (CLSH, centres sociaux, foyers ruraux, MJC, ADMR, maison de retraite, CAT, crèches…)
- ☐24 Activités vétérinaires et soins aux animaux
- ☐25 Services aux particuliers
- ☐26 Services aux entreprises agricoles (organisations professionnelles agricoles – chambres d'agricultures, associations de producteurs….)
- ☐27 Autres services aux entreprises (transport, communication, informatique, nettoyage, comptabilité, conseil de gestion, architecture)
- ☐28 Banques, assurances
- ☐29 Autre (précisez)

21 - Coordonnées de l'entreprise

Nom :

Adresse :

Ville :

Code postal : | | | | | |

22 - Quelles sont les démarches qui vous ont permis d'obtenir votre emploi ? *(Plusieurs réponses possibles)*

☐1 Vous vous êtes inscrit(e) à l'ANPE

☐2 Vous vous êtes inscrit(e) dans une agence intérim

☐3 Vous avez fait intervenir des relations personnelles

☐4 Vous avez consulté les petites annonces

☐5 Vous avez pris contact avec une mission locale, une PAIO (permanence d'accueil, d'information et d'orientation)

☐6 Vous avez envoyé une candidature spontanée, pris des contacts avec des entreprises

☐7 Vous avez pris contact avec l'entreprise où vous avez été apprenti(e)

☐8 Vous avez repris contact avec des chambres de métiers, de commerce, d'industrie, d'agriculture

☐9 Autre cas (précisez)

23 - Que pensez-vous de la formation que vous avez reçue ? Diriez-vous qu'elle est … *(Une seule réponse possible)*

☐1 Très satisfaisante ☐2 Satisfaisante ☐3 Peu satisfaisante ☐4 Pas satisfaisante

24 - L'orientation que vous avez suivie correspond-elle à ce que vous vouliez faire ?

☐1 Oui ☐2 Non

25 - Si oui, était-ce un choix personnel ?

☐1 Oui ☐2 Non

26 - Avez- vous disposé d'informations suffisantes pour pouvoir choisir votre orientation ?

☐1 Oui ☐2 Non

27 - Les stages ou formations en entreprise ont-ils été utiles ?

☐1 Oui ☐2 Non

29 - Que pensez-vous de votre situation actuelle ? Que souhaitez-vous faire dans le futur ? Aurez-vous besoin de renforcer votre formation, et si oui, quelle sera votre stratégie pour l'organiser ?

Merci de renvoyer ce questionnaire rempli à votre ancien établissement

ANNEXE 3

Guide d'enquête
« Suivi des élèves et étudiants en 2009 »

1 - Le champ de l'enquête

L'enquête s'adresse aux sortants de formation initiale scolaire de l'enseignement agricole, inscrits dans la base SCOLAGRI en octobre 2007 dans une classe ou formation (de la 4ème technologique au BTSA) des établissements publics et privés de l'enseignement agricole et qui ne le sont plus en octobre 2008.

La **liste des sortants*** de chaque établissement ou site, identifiés par la DGER, est mise à la disposition de chaque établissement, via le module de gestion de l'enquête sur internet.

2 - Le déroulement de l'enquête dans les établissements

Les sortants peuvent être sollicités par téléphone ou par courrier.
Si l'établissement choisit de conduire une enquête téléphonique, le déroulement de l'enquête est décrit de l' étape 2 à l'étape 5.
Si l'établissement choisit de contacter les sortants par courrier, le déroulement de l'enquête est décrit de l' étape 1 à l'étape 5.
Pour optimiser le taux et la qualité des réponses, il est souhaitable d'enquêter les niveaux VI et V par téléphone et de contacter les niveaux IV et III par courrier.

Vous trouverez en italique encadré la description de la procédure à suivre sur le module de gestion de l'enquête via internet.

Chaque établissement ou site se connecte à internet avec l'adresse suivante :
http://sphinx.educagri.fr/DGER/insertion7mois/report.htm
Après avoir tapé le login et le mot de passe, propres à chaque établissement ou site et reçus par mèl sur la boite institutionnelle, et clic OK, vous trouverez dans la partie haute de l'écran plusieurs boutons.

***Remarque 1** : si le module de gestion sur internet se déconnecte, il suffit de se reconnecter à nouveau en tapant login et mot de passe.*

***Remarque 2** : Si vous souhaitez exporter des listes ou des tableaux, il convient de cliquer sur l'icône d'exportation en haut à droite de la page* 

** Est considéré comme sortant, tout élève n'étant plus en formation initiale scolaire dans un établissement de l'enseignement agricole en octobre 2008.*
Aussi, un élève inscrit dans un établissement agricole X en 2007/2008 qui s'inscrit dans un autre établissement agricole Y en 2008/2009, n'apparaîtra pas dans la liste des sortants à interroger.

2.1. Étape 1 : La préparation et l'envoi des questionnaires par les établissements

2.1.1.- Les éléments nécessaires à la réalisation de l'enquête :

- **le questionnaire** (annexe 2 de la note de service)

- **le courrier d'accompagnement du questionnaire** (annexe 4 de la note de service)

- **la liste des sortants de l'établissement ou site**

- *Clic sur le bouton Diffusion des listes*
- *Clic sur le lien Liste des Identificateurs et liste des sortants*
- *Nouvelle saisie des login et mot de passe de votre établissement, clic OK*
- *Clic Liste des sortants*
- *Clic sur l'icône d'exportation* 
- *Choisir Classeur Excel, puis OK*
- *Enregistrer sur votre ordinateur cette liste de noms-prénoms*

Exemple :

Établissement ou site	*Nom*	*Prénom*
LEGTA X	*DUPONT*	*Pierre*
LEGTA X	*DURANT*	*Paul*
LEGTA X	*MARTIN*	*Élodie*
LEGTA X	*LAFON*	*Amélie*
LEGTA X	*PETIT*	*Axel*
LEGTA X	*LEGRAND*	*Fabienne*
LEGTA X	*LEBLOND*	*Jérôme*
LEGTA X	*RICHARD*	*Michel*
LEGTA X	*LEGROS*	*Anne*

- **la liste des identificateurs de saisie**

La DGER a attribué à chaque établissement ou site un nombre d'identificateurs uniques de saisie égal au nombre de sortants identifiés.

- *Clic sur le bouton Diffusion des listes*
- *Clic sur le lien Liste des Identificateurs et liste des sortants*
- *Nouvelle saisie des login et mot de passe de votre établissement, clic OK*
- *Clic Liste des identificateurs*
- *Clic sur l'icône d'exportation*
- *Choisir Classeur Excel, puis OK*
- *Enregistrer sur votre ordinateur cette liste des identificateurs de saisie*

Exemple :

Établissement ou site	*Liste des identificateurs de saisie*
LEGTA X	*ARTARC*
LEGTA X	*TREFDC*
LEGTA X	*FGUIOR*
LEGTA X	*FADCVI*
LEGTA X	*FADOUI*
LEGTA X	*BOIRCA*
LEGTA X	*FQLOIT*
LEGTA X	*GROISA*
LEGTA X	*NAFODI*

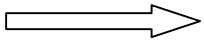
2.1.2. – La préparation des questionnaires

- **L'établissement ou site attribue ensuite à chaque sortant un identificateur unique de saisie**, en veillant à ne pas donner plusieurs fois le même identificateur. Cette correspondance entre sortants et identificateurs de saisie ne doit être connu que de l'établissement et du sortant afin de respecter l'anonymat à l'échelon régional et national ; elle n'est pas renseignée dans le module de gestion SPHINX.

  L'attribution d'un identificateur à un sortant se fait sur Excel ou Open Office et « au hasard ». Il est interdit de modifier un identificateur de saisie .

Exemple :
avant de copier la colonne des identificateurs de saisie dans le tableau des sortants, on ordonne différemment les identificateurs.

Liste des identificateurs de saisie importée de SPHINX
ARTARC
TREFDC
FGUIOR
FADCVI
FADOUI
BOIRCA
FQLOIT
GROISA



Liste des identificateurs de saisie ordonnés différemment ***à utiliser pour le rapprochement***
FADOUI
BOIRCA
FQLOIT
GROISA
NAFODI
ARTARC
TREFDC
FGUIOR

Établissement ou site	*Nom*	*Prénom*	*Liste des identificateurs de saisie*
LEGTA X	*DUPONT*	*Pierre*	*FADOUI*
LEGTA X	*DURANT*	*Paul*	*BOIRCA*
LEGTA X	*MARTIN*	*Elodie*	*FQLOIT*
LEGTA X	*LAFON*	*Amélie*	*GROISA*
LEGTA X	*PETIT*	*Axel*	*NAFODI*
LEGTA X	*LEGRAND*	*Fabienne*	*ARTARC*
LEGTA X	*LEBLOND*	*Jérôme*	*TREFDC*
LEGTA X	*RICHARD*	*Michel*	*FGUIOR*
LEGTA X	*LEGROS*	*Anne*	*FADCVI*

- **L'établissement ou site imprime le questionnaire**. Avant la photocopie des questionnaires, il est conseillé de remplir les champs relatifs à la région et au nom et adresse de l'établissement.

- **Le questionnaire est photocopié en autant d'exemplaires que de sortants à enquêter**. Il est conseillé de photocopier en recto-verso (4 pages).

- Après la reproduction des questionnaires, **l'établissement ou site complète un questionnaire pour chaque sortant en remplissant l'identificateur** de saisie du sortant.

  L'établissement ou site peut compléter également le champ relatif à la classe et la spécialité suivies en 2007/2008 par le sortant, ou le laisser remplir par l'enquêté.

2.1.3. – Le choix du mode de réponse des sortants contactés par courrier

Deux solutions sont possibles :

- solution 1 : le sortant est invité à remplir le questionnaire papier et à le renvoyer à l'établissement au plus tard le 28 février, notamment à l'aide de l'enveloppe (timbrée) à l'adresse de l'établissement jointe ;
- solution 2 : le sortant (en particulier pour les niveaux IV et III) est invité à choisir entre :
  - remplir le questionnaire papier et le retourner à l'établissement
  - répondre au questionnaire en ligne à l'adresse

    http://sphinx.educagri.fr/dger/insertion7mois/quest.htm

    au plus tard le 28 février. Le sortant accède au questionnaire en saisissant son identificateur (inscrit sur son questionnaire papier, et rappelé dans le courrier d'accompagnement).

2.1.4. - La préparation des courriers d'accompagnement

Le courrier proposé est à personnaliser en précisant **l'adresse et le numéro de téléphone de l'établissement ou site** pour un retour du questionnaire.

Si l'établissement ou site a choisi la solution 1 (ci-dessus), il garde dans son courrier le paragraphe 1 du modèle fourni. Le courrier peut être le même pour tous les sortants.

Si l'établissement ou site choisit la solution 2 (ci-dessus), il garde dans son courrier le paragraphe 2 du modèle fourni. Le courrier est **personnalisé** pour chaque sortant par **l'identificateur** propre à chaque sortant.

2.1.5. – L'envoi des questionnaires

Pour chaque sortant, **l'établissement ou site envoie, entre le 26 janvier et le 6 février 2009**, à la dernière adresse connue de ce sortant :

- le courrier d'accompagnement (propre à ce sortant dans la solution 2)
- le questionnaire de ce sortant portant son identificateur de saisie
- une enveloppe (timbrée) à l'adresse de l'établissement pour le retour du questionnaire.

La date limite de réponse des sortants est fixée au 28 février 2009.

2.2. Étape 2 : La saisie des questionnaires par les établissements ou sites

2.2.1. – La saisie des réponses

L'établissement ou site assure la saisie des réponses qui lui sont renvoyés par courrier dans le module de gestion de l'enquête sur internet. La saisie d'un questionnaire prend moins de 5 minutes.

- *Clic sur le bouton* [*Saisie réponses papier*]
- *Saisie de l'identificateur du répondant, puis Valider*
- *Répondre oui à la question : Saisie du questionnaire par l'établissement ?*

- *Saisir les réponses*
- *Puis clic sur Envoyer (les réponses ne sont plus modifiables à partir de là).*

2.2.2. – Le suivi de la saisie des réponses

L'établissement ou site peut connaître le taux de réponse et identifier les non répondants, avec la prise en compte des saisies effectuées en établissement et des saisies effectuées directement par les répondants.

- *Clic sur le bouton* *Tableau de bord / les données de votre établissement*
- *pour suivre le taux de réponse :* *Tableau de bord / Suivi des réponses*
- *pour connaître la liste des non répondants :* *Tableau de bord / Liste des non répondants*

2.2.3. - La relance des non répondants

Il est fortement recommandé aux établissements ou sites d'effectuer des relances **entre le 2 et le 6 mars 2009**, afin d'améliorer le taux de réponse. La DGER souhaite que chaque établissement obtienne un **taux de réponse d'environ 80%**. La nouvelle date limite de réponse est fixée au **21 mars 2009**.

2.2.4. – La clôture de la saisie

La date limite de saisie des réponses par les établissements (ou sites) ou par les répondants en ligne est fixée au **31 mars 2009.**
Chaque établissement ou site est invité à conserver les questionnaires sous format papier jusqu'au 1er septembre 2009, dans l'éventualité où l'ENESAD aurait besoin d'un renseignement complémentaire dans le cadre de la correction des questionnaires.

2.3. Étape 3 : La visualisation des résultats bruts par les établissements ou sites

A tout moment, mais en particulier à partir du 31 mars (clôture des saisies), l'établissement ou site a **accès à des tableaux de synthèse de ses résultats bruts.**

- *Clic sur le bouton* Tableau de bord / les données de votre établissement

ces tableaux sont exportables sous format excel /OpenOffice/ pdf /txt en cliquant sur l'icône d'exportation 

- *l'ensemble des réponses brutes sous forme de tableau peut être visualisé en cliquant sur le bouton* Ensemble des réponses

ce tableau est également exportable en cliquant sur l'icône d'exportation 

- *la visualisation de chaque questionnaire saisi est possible par le bouton* consultation individuelle

- *Une analyse complète présentant l'ensemble des tableaux de bord est également consultable et exportable en cliquant sur* Analyse

Il est recommandé de ne pas communiquer les résultats bruts à l'extérieur de l'établissement, et d'**attendre la restitution des résultats définitifs par l'ENESAD le 1er septembre 2009**.

2.4. Étape 4 : La correction des réponses aux questionnaires

La cohérence des réponses est vérifiée par l'ENESAD entre les mois d'avril et d'août. Le cas échéant, les anomalies sont corrigées par l'ENESAD.

L'ENESAD corrige les incohérences possibles entre les réponses aux questions 10-17-18, et aux questions 19-20.

A partir du 1er septembre 2009 l'ENESAD restituera à chaque établissement ou site ses données validées.

2.5. Étape 5 : L'analyse des résultats et le bilan de l'expérimentation

Une analyse des résultats sera conduite conjointement par l'ENESAD et la DGER, à l'échelon national au cours de l'automne 2009 : construction d'indicateurs (en particulier l'indicateur LOLF), rédaction d'une synthèse statistique...

Par ailleurs un bilan relatif à cette mise en œuvre expérimentale sera présenté au comité de pilotage relatif à l'insertion. Il permettra en particulier de définir les modalités choisies pour la mise en œuvre du suivi à court terme des élèves et étudiants en 2010.

3 - Le suivi de l'enquête dans les SRFD

Les SRFD disposent d'un accès au module de gestion de l'enquête via internet, permettant de **suivre le déroulement de l'enquête dans chaque établissement ou site** de leur région.

Chaque SRFD se connecte à internet avec l'adresse suivante :
http://sphinx.educagri.fr/DGER/insertion7mois/ModuleSRFD.htm
Après avoir tapé le login et le mot de passe, propres à chaque SRFD et reçus par mèl sur la boite institutionnelle, et clic OK.

***Remarque 1** : Si le module de gestion sur internet se déconnecte, il suffit de se reconnecter à nouveau en tapant login et mot de passe.*

***Remarque 2** : Si vous souhaitez exporter des listes ou des tableaux, il convient de cliquer sur l'icône d'exportation en haut à droite de la page* 

Chaque SRFD peut communiquer aux établissements ou sites leurs login et mot de passe, en cas de perte.

- Clic sur le bouton [*Diffusion des codes*]

Par ailleurs des **tableaux de synthèse régionaux** sont à la disposition des SRFD pour mener une analyse sur leur région des résultats saisis, en particulier des résultats définitifs.

- Clic sur le bouton [*Tableau de bord / les données de votre région*] *: ces tableaux sont exportables sous format Excel ou PDF en cliquant sur l'icône d'exportation* 

- l'ensemble des réponses saisies par les établissements de votre région peut être visualisé en cliquant sur le bouton [*Ensemble des réponses*] *; ce tableau est également exportable en cliquant sur l'icône d'exportation* 

- la visualisation de chaque questionnaire saisi dans les établissements de la région est possible par le bouton [*Consultation individuelle*]

- Une analyse complète présentant l'ensemble des tableaux de bord est également consultable et exportable en cliquant sur le bouton [*Analyse*]

Cette analyse n'est pertinente que si elle repose sur la participation d'un nombre suffisant d'établissements, au-delà de l'échantillon défini à l'échelon national par la DGER. Il appartient donc à chaque SRFD d'**inciter les établissements ou sites hors échantillon à mettre en œuvre cette enquête**. Chaque SRFD est alors chargé du suivi du taux de réponse des établissements hors échantillon.

ANNEXE 4

Modèle de courrier d'accompagnement du questionnaire (à personnaliser par chaque établissement)

Veuillez trouver ci-joint une enquête destinée à connaître l'insertion scolaire et professionnelle à court terme des élèves et étudiants ayant quitté l'enseignement agricole à la fin de l'année scolaire 2008 (ou au cours des mois précédents).

Ces informations sont utiles à notre établissement dans le cadre de sa mission d'insertion, ainsi qu'aux instances régionales chargées d'établir les schémas prévisionnels régionaux de formation et d'organiser l'aide à l'insertion professionnelle, mais également à l'échelon national pour mesurer le taux net d'emploi.

Paragraphe 1 :

Nous vous demandons de bien vouloir **remplir ce questionnaire et de nous le retourner dans l'enveloppe (timbrée) ci-jointe**. Le temps de réponse est de l'ordre de **5 minutes**.

Paragraphe 2 :

Pour répondre à ce questionnaire, vous avez le choix entre deux possibilités :

- vous remplissez le questionnaire papier ci-joint et vous le retournez à l'établissement dans l'enveloppe (timbrée) ci-jointe.

- vous remplissez ce questionnaire **directement sur internet** en vous connectant à l'adresse suivante : http://sphinx.educagri.fr/dger/insertion7mois/quest.htm
  Votre code d'accès est l'identifiant inscrit sur votre questionnaire papier : XXXX (à rappeler par l'établissement)

  Quelle que soit la modalité de réponse, le temps nécessaire est de l'ordre de **5 minutes.**

L'anonymat de votre réponse est assurée par nos soins, conformément à la législation en vigueur.

Le questionnaire doit être retourné impérativement

le 28 février 2009 au plus tard.

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez à notre demande.

Le Directeur

ANNEXE 5

Liste des personnes ressources
DGER-ENESAD

Si un établissement ou un SRFD rencontre des difficultés dans la mise en œuvre de cette enquête, il est invité à prendre contact :

- pour des questions générales relatives à la note de service :

  - l'adresse électronique institutionnelle : DGER MISSI, sur Educagri (dger.missi@educagri.fr)
  - Francine DERAMBURE – 01 49 55 52 33
  - Véronique PEREZ-LE GUEN – 01 49 55 45 86

- pour les questions techniques relatives à la saisie des questionnaires et à la synthèse des résultats :

  - Jean-Michel DROUET – 03.80.77.29.41 - jean-michel.drouet@educagri.fr
  - Jérôme LERBOURG – 01 49 55 51 66 – jerome.lerbourg@educagri.fr
  - Michèle BARGEOT - .03 80 77 28 06 – michele.bargeot@educagri.fr